

ENM

ÉCOLE
NATIONALE
DE LA
MAGISTRATURE

L'esprit des lois s'épanouit à l'ENM

2023

CONCILIATEURS
DE JUSTICE

CATALOGUE
DE FORMATION





Comment former des professionnels de la justice afin qu'ils exercent ce métier indispensable de conciliatrice ou de conciliateur de justice dans une époque en perpétuel mouvement, à la fois complexe et innovante ? La formation des conciliateurs de justice doit pouvoir répondre à cette interrogation en répondant déjà à une double question :

Quelles compétences sont nécessaires à un conciliateur de justice pour répondre aux besoins de la justice et des justiciables ?

Comment transmettre des savoirs et permettre la construction de compétences sachant que la complexité croissante du monde oblige à relier entre elles les disciplines mais aussi les techniques, tout en tenant compte des résistances inconscientes ?

Quelles compétences ? Les compétences professionnelles ont été écrites en faisant le choix de l'approche par compétences (APC) et toute l'offre de l'ENM a été structurée sur cette base. Cette construction répond aux besoins professionnels des conciliateurs dans l'exercice quotidien de leur métier : respecter les règles déontologiques propres à leur mission, préparer et conduire un entretien, conclure un entretien, prendre en compte l'environnement dans lequel s'inscrit leur mission et rendre compte de leur activité. L'élaboration d'un schéma de posture (voir page 4) est venue compléter cette construction par compétences permettant ainsi aux conciliateurs, de savoir exactement ce qu'attend la société d'eux.

Comment transmettre ? Pour transmettre, il faut des pédagogies innovantes mais il faut également apprendre autre chose que des savoirs juridiques et apprendre autrement. C'est pourquoi, tout en renforçant les innovations pédagogiques qui ont fait la réputation du Département des formations professionnelles spécialisées, il a été pensé au numérique accompagné (le webinaire, la bibliothèque numérique) et les conditions de la transmission ont été favorisées en mobilisant les savoirs, les outils et les méthodes d'apprentissage qui fonctionnent. Quelles sont-elles ? Apprendre et échanger en commun dans des formations actives, apprendre en faisant, apprendre en partageant son expérience. Pour transmettre, il a aussi été fait le choix d'apprendre autre chose afin de saisir les évolutions de la justice et de la société. Les formations proposées aujourd'hui ne sont pas celles d'hier. Les besoins, les savoirs, les compétences évoluent. Les formations que l'ENM propose dans ce catalogue permettent l'acquisition de savoirs interdisciplinaires, d'un nouveau regard sur la société et son rôle, d'un renforcement des savoirs techniques et de la stimulation des compétences nécessaires.

Comment former ? Mesdames les conciliatrices de justice et Messieurs les conciliateurs de justice vous trouverez ainsi dans ce catalogue les formations nécessaires vous permettant de construire vos compétences grâce à une pédagogie innovante qui place l'apprenant au centre de la formation. Parce que dans cette époque à la fois passionnante mais aussi surprenante, rien n'est plus important que l'accompagnement de l'humain, surtout lorsque votre métier, comme le vôtre, est d'apporter du liant à la société.

Mesdames les conciliatrices de justice et Messieurs les conciliateurs de justice, soyez assurés de l'engagement de l'ENM à vos côtés afin de vous offrir une formation de qualité répondant parfaitement à votre obligation de formation mais aussi aux attentes de la justice et des justiciables.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce nouveau catalogue 2023.

Nathalie RORET

Directrice de l'École nationale de la magistrature

LES CHOIX PÉDAGOGIQUES DE L'ENM

Le rôle d'une école de formation professionnalisante est de donner les clés et les outils aux apprenants afin qu'ils puissent sereinement appréhender le métier qu'ils choisissent. Au terme de plusieurs années de réflexion et de travail avec les conciliateurs et les formateurs de conciliateurs, l'ENM a proposé une structuration du métier de conciliateur de justice par le biais d'un référentiel de compétences-métier mais aussi par une véritable réflexion sur la posture. Partant du principe que ce n'est pas parce qu'une activité est bénévole qu'elle n'est pas professionnelle, l'ENM a fait le choix de parler du « métier » des conciliateurs de justice.

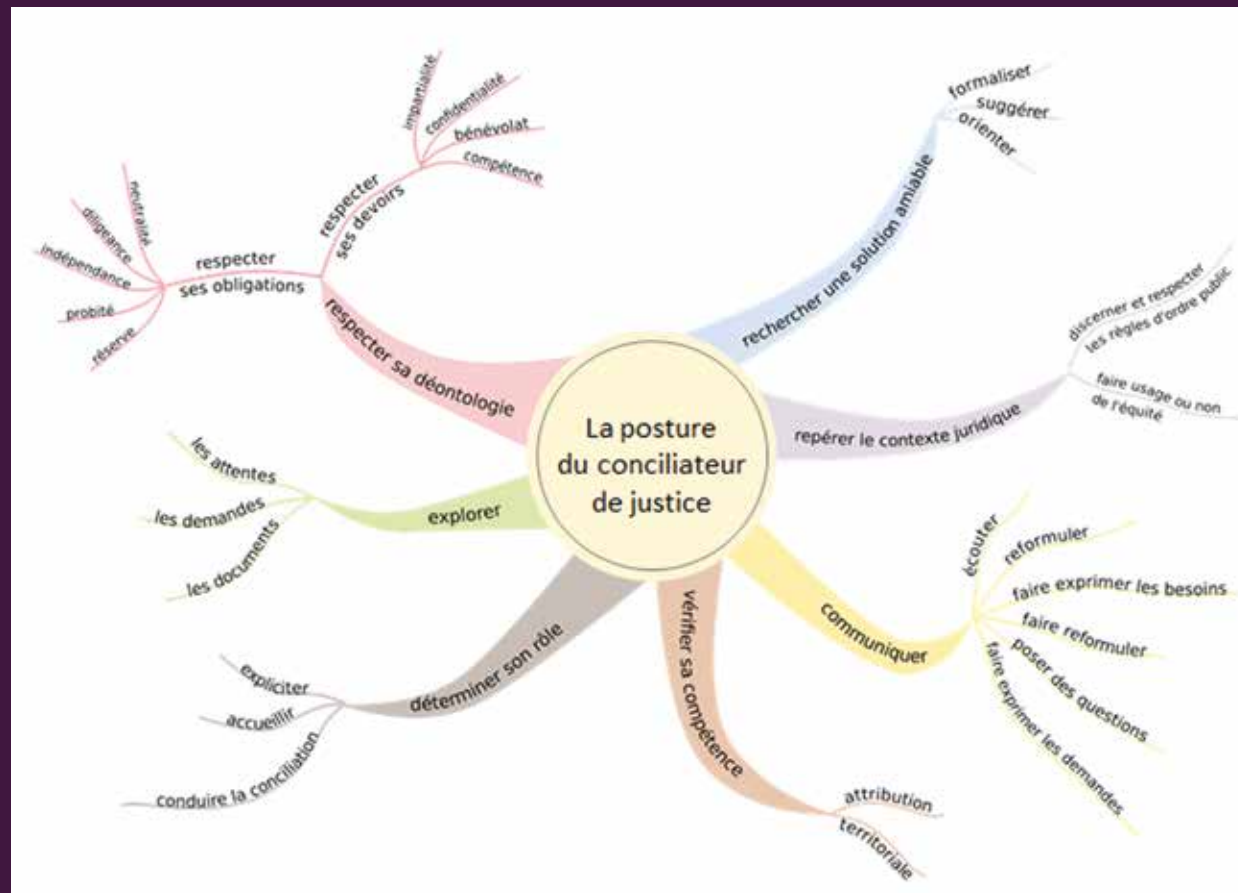
Pour ce faire, l'ENM a fait le choix de l'approche par compétences dans la structuration de la formation des conciliateurs. Cette approche repose sur des étapes clairement définies permettant de construire une offre de formation. La première étape essentielle commence par une analyse du métier dans son contexte en assistant à des rendez-vous effectués par les conciliateurs et en analysant leur travail et façon de faire. Après analyse, l'ENM a construit et élaboré le référentiel de compétences-métier du conciliateur de justice. Il s'agit de la deuxième étape essentielle car il ne peut pas y avoir de formation sans référentiel de compétences-métier. En effet, il faut avoir déterminé les compétences-métier pour pouvoir offrir la formation adéquate et adaptée aux stagiaires. Ces éléments permettent d'aborder la troisième étape : la construction d'une offre de formations structurée par compétences. Depuis déjà deux ans, il est offert aux conciliateurs de justice un catalogue de formation par compétences reprenant les modules de formations propres aux conciliateurs qui étaient déjà construits sur l'approche par compétences. Lors de l'élaboration de ces formations, il a été fait le choix de l'approche socioconstructiviste c'est-à-dire que l'apprenant construit ses compétences au travers d'activités et non en absorbant ce qu'on lui transmet. Le socioconstructivisme place l'apprenant au centre c'est-à-dire adapter les situations d'apprentissage pour qu'elles aient un sens pour lui en veillant à lui proposer des activités pertinentes en lien avec ses compétences. Enfin, les compétences étant liées à un contexte (on n'apprend jamais de la même manière compte-tenu de l'évolution permanente du contexte nous entourant), les situations d'apprentissage créées ont ainsi pris en compte les particularités des situations dans lesquelles sont les conciliateurs de justice: seul ou non, conciliations déléguées ou conventionnelles, urbaines ou rurales...

Ce travail a permis d'aboutir à la construction d'un véritable métier de la justice. Ce travail et cette réflexion ont trouvé leur conclusion avec l'élaboration du schéma de la posture du conciliateur (cf. page suivante). Fruit de plus de cinq années de réflexion, ce schéma permet au conciliateur d'appréhender ce qui est attendu de lui. En effet, savoir adopter une posture correspond à l'attente sociale attendue d'une personne exerçant une fonction. On associe la posture professionnelle à l'idée d'un agir compétent lié au développement de compétences professionnelles. Ce développement est basé sur une réflexion continue du conciliateur de justice sur sa posture dans l'exercice de ses fonctions.

Le schéma reprend les actions qu'un conciliateur doit développer tout au long de sa mission pour adopter la bonne posture. Le travail continu sur la posture est indispensable tant dans son rapport à l'autorité judiciaire, qu'aux justiciables, qu'à son propre regard sur son activité. Ce schéma permet de comprendre la posture du conciliateur de justice comme un positionnement situé au croisement de son attitude, de ses compétences et de la perception qu'il en donne à voir. La posture du conciliateur de justice s'affine par une réflexion continue dans l'exercice de ses fonctions. Il s'agit de se regarder faire, de penser son positionnement et sa communication.

L'un des fondements d'une bonne posture du conciliateur suppose que celui-ci cherche à améliorer ces éléments continuellement : impartialité, objectivité, réflexion et vigilance. Les choix pédagogiques et les formations offertes par l'ENM permettent aux conciliateurs de répondre à ces exigences afin de répondre aux besoins des justiciables.

LA POSTURE DU CONCILIEATEUR DE JUSTICE



FORMATION INITIALE

L'article 3-1 du décret du 20 mars 1978 prévoit l'obligation pour le conciliateur de justice de suivre une journée de formation initiale au cours de la première année suivant sa nomination.

L'obligation de formation initiale est remplie par le conciliateur si celui-ci a assisté au module d'initiation à la fonction de conciliateur de justice dans le délai d'un an à compter de sa nomination.

PC11CJ OU PC14CJ - MODULE D'INITIATION À LA FONCTION DE CONCILIEATEUR DE JUSTICE

ENM Paris - 22/03 et 15/11

Attention : ces sessions de formation à Paris ne sont ouvertes qu'aux conciliateurs qui n'ont pas pu bénéficier d'une formation dans leur ressort dans les 6 mois suivant leur nomination, et l'inscription se fait uniquement via le formateur régional.

Ce module est proposé aux conciliateurs nouvellement nommés. Il permet de délimiter les contours de la fonction de conciliateur (statut, déontologie, formes...), de mener un parcours de conciliation en utilisant des techniques de communication et de maîtriser les principes et les techniques de la rédaction d'un constat d'accord.

FORMATION CONTINUE

L'obligation de formation continue est remplie par le conciliateur, s'il a suivi, dans le délai de trois ans, une formation proposée par l'ENM. Le conciliateur renouvelé peut demander à assister au module d'initiation à la fonction de conciliateur de justice pour assurer son obligation de formation continue.

Afin de développer, construire et maintenir ses compétences, le conciliateur est invité à suivre les modules 1 à 8 proposés. La construction de ces modules en 2 cycles permet d'acquérir la posture professionnelle qui est attendue de lui, faisant appel aux compétences exigées :

- Respecter les règles déontologiques ;
- Préparer et conduire un entretien en suivant le parcours de conciliation ;
- Préparer et conduire un entretien en exécutant son mandat ;
- Conclure l'entretien et le formaliser ;
- Prendre en compte l'environnement dans lequel s'inscrit sa mission, et s'y intégrer ;
- Rendre compte de son activité.

RESPECTER LES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES PROPRES À SA FONCTION

L PCH1CJ - MODULE D'INITIATION À LA FONCTION DE CONCILIEATEUR DE JUSTICE

Selon les cours d'appel - 1 jour

Cette formation est proposée aux conciliateurs nouvellement nommés. Elle permet de délimiter les contours de la fonction de conciliateur (statut, déontologie, formes...), de mener un parcours de conciliation en utilisant les techniques de communication et de maîtriser les principes et techniques de la rédaction d'un constat d'accord.

PC11CJ OU PC14CJ - MODULE D'INITIATION À LA FONCTION DE CONCILIEATEUR DE JUSTICE

ENM Paris - 22/03 et 15/11

Cette formation est proposée aux conciliateurs nouvellement nommés. Elle permet de délimiter les contours de la fonction de conciliateur (statut, déontologie, formes...), de mener un parcours de conciliation en utilisant les techniques de communication et de maîtriser les principes et techniques de la rédaction d'un constat d'accord.

PC12CJ - COLLOQUE : LA CONCILIATION JUDICIAIRE

ENM Paris - 08/12

Cette formation destinée aux conciliateurs de justice a pour but de proposer une réflexion sur la place de la conciliation et des conciliateurs dans l'organisation judiciaire. Elle porte sur des thèmes ou des questions transversales permettant aux conciliateurs d'opérer une nécessaire réflexion sur leur métier et office.

PC15CJ - WEBINAIRE D'APPROCHE À LA FONCTION DE CONCILIEATEUR DE JUSTICE - NOUVEAU

Distanciel - date à déterminer

Formation distancielle proposée aux conciliateurs nouvellement nommés dans leur fonction et ne pouvant pas se déplacer. Elle offre les fondamentaux de la prise de fonction du conciliateur de justice. Elle est une introduction au module d'initiation à la fonction de conciliateur de justice.

PRÉPARER, CONDUIRE & FORMALISER UN ENTRETIEN

L PCH1CJ - MODULE D'INITIATION À LA FONCTION DE CONCILIEATEUR DE JUSTICE

Descriptif : cf. supra

L PCH3CJ - MODULE 3 - PERFECTIONNEMENT À LA FONCTION DE CONCILIEATEUR DE JUSTICE - 2. ÉQUITÉ, COMMUNICATION ET POSTURE - NOUVEAU

Selon les cours d'appel - 1 jour

Cette formation a pour but de permettre au conciliateur d'appréhender la notion d'équité, de perfectionner les outils de communication nécessaires à l'exercice de sa fonction et d'adopter la posture adéquate.

L PCH7CJ - MODULE 7 - AUTOUR DE LA PROPRIÉTÉ - 1

Selon les cours d'appel - 1 jour

Axé sur les relations de voisinage autour de la propriété, ce module offre des outils pour mieux faire négocier les parties. Il aborde la technique de négociation à faire pratiquer aux parties et les notions juridiques sur les relations de voisinage (bornage, mitoyenneté et servitudes).

L PCH8CJ - MODULE 8 - AUTOUR DE LA PROPRIÉTÉ - 2

Selon les cours d'appel - 1 jour

Ce deuxième module autour de la propriété aborde la question des troubles du voisinage et la violence. Il permet d'appréhender la notion de trouble anormal du voisinage et le régime de la responsabilité en découlant, et de gérer les différentes situations de violence pouvant s'exprimer durant le parcours de conciliation pour la contenir.

PC11CJ OU PC14CJ - MODULE D'INITIATION À LA FONCTION DE CONCILIEATEUR DE JUSTICE

Descriptif : cf. supra

PC13CJ - APPROFONDIR SES COMPÉTENCES SOCIALES PROFESSIONNELLES

ENM Paris - 08/06

Session ouverte uniquement aux conciliateurs ayant déjà suivi deux modules de formation et ayant déjà une certaine pratique de leur fonction. Cette formation en groupe de 15 à 20 participants est basée sur des exercices, des mises en situation, des partages d'expériences...

PRENDRE EN COMPTE SON ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL & S'Y INTÉGRER

DÉTERMINER LES CONTOURS DE SA FONCTION

L PCH1CJ - MODULE D'INITIATION À LA FONCTION DE CONCILIEATEUR DE JUSTICE

Descriptif : cf. supra

L PCH2CJ - MODULE 2 : PERFECTIONNEMENT À LA FONCTION DE CONCILIEATEUR DE JUSTICE - 1. CONSTAT ET CONTRAT - NOUVEAU

Selon les cours d'appel - 1 jour

Cette formation a pour but de permettre au conciliateur d'appréhender la notion d'équité, de perfectionner les outils de communication nécessaires à l'exercice de sa fonction et d'adopter la posture adéquate.

L PCH3CJ - MODULE 3 - PERFECTIONNEMENT À LA FONCTION DE CONCILIEATEUR DE JUSTICE - 2. ÉQUITÉ, COMMUNICATION ET POSTURE - NOUVEAU

Descriptif : cf. supra

PC15CJ - WEBINAIRE D'APPROCHE À LA FONCTION DE CONCILIEATEUR DE JUSTICE - FORMATION EN DISTANCIEL - NOUVEAU

Descriptif : cf. supra

DÉVELOPPER SA CULTURE JUDICIAIRE

VEA01 - PRÉCARITÉ ET OFFICE DU JUGE

ENM Paris - 31/05 au 02/06

État des lieux du phénomène de la précarité en France et conséquences sur l'office du juge, tant en matière civile que pénale.

EJC04 - LES TROIS MONOTHÉISMES

ENM Paris - 04 au 08/09

Présentation du christianisme, de l'islam et du judaïsme à partir des thématiques liées à leurs fondements et à leurs manifestations plurielles dans l'espace et dans le temps.

EJB11 - FAMILLES ORIGINAIRES DU MAGHREB, D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ET DE TURQUIE, ET PRATIQUES JUDICIAIRES

ENM Paris - 03 au 07/04

Acquérir une approche interculturelle des problématiques qui sont soumises aux magistrats : systèmes de parenté distincts, importance du fait religieux, phénomènes migratoires.

HJB06 - DROIT ET NUMÉRIQUE : ENJEUX ET PERSPECTIVES

ENM Paris - 1h30 par semaine du 07/03 au 20/06

Dématérialisation, Open data, automatisation du travail, algorithmes vont modifier en profondeur l'accès à l'information juridique, l'organisation du travail au sein des juridictions ainsi que la production de la décision judiciaire. Le juge du XXI^e siècle doit connaître et comprendre ces évolutions.

LÉGENDE

 Session dispensées localement.

HJC04 - LES RÉSEAUX SOCIAUX, ENTRE EXPOSITION DE SOI ET VIE PRIVÉE

ENM Paris - 18 au 20/10
Lieu d'exposition de soi, de rencontres et de discussions, les réseaux sociaux sont un moyen d'expression mais aussi une source de contentieux, et un outil d'enquête qui interroge la place du juge dans la société.

HJB09 - LA LAÏCITÉ, LE JUGE ET LE DROIT

ENM Paris - 25 au 27/09
Après une étude historique de la laïcité, aujourd'hui principe constitutionnel, exposés et retours d'expériences permettront d'appréhender, tant sur le plan juridique que pratique, son sens et sa portée aujourd'hui.

PCE01 - LES CONTENTIEUX RELATIFS AUX CONTRATS DE CONSOMMATION

ENM Paris - 15 au 17/05
Appréhender le droit contractuel de la consommation à la lumière des évolutions législatives récentes : approfondir et actualiser ses connaissances en matière de clauses abusives, de vente à distance, de démarchage à domicile, etc. ... à travers une présentation des principaux contentieux que ces contrats génèrent.

PCF02 - LES CONTENTIEUX DU LOGEMENT

ENM Paris - 07 au 09/06
Contentieux locatif, expulsions, logement dégradé et habitat insalubre, etc. Les litiges touchant au logement ne manquent pas alors que les interventions législatives se succèdent pour lui conférer un statut particulier.

PCF03 - LA COPROPRIÉTÉ DES IMMEUBLES BÂTIS

ENM Paris - 11 au 14/04
Une immersion dans les divers aspects du droit de la copropriété, avec assistance à une audience à la Cour de cassation.

PCZ02 - LES CONTENTIEUX DE L'HABITATION : BAUX, COPROPRIÉTÉ ET VOISINAGE

ENM Paris - Date à déterminer
Présenter les règles relatives aux contentieux de copropriété, des baux d'habitation et des troubles anormaux de voisinage.

PCB03 - LES MODES ALTERNATIFS DE RÈGLEMENT DES LITIGES

ENM Paris - 04 au 07/04
Il est proposé aux conciliateurs de se familiariser, en participant à cette formation, avec divers modes de résolution des litiges, et de s'initier aux techniques propres à favoriser leur développement.

PCH12CJ - COLLOQUE : LA CONCILIATION JUDICIAIRE

Descriptif : cf. supra

CONSTRUIRE LES COMPÉTENCES TECHNIQUES PROPRES À SA FONCTION

L PCH2CJ - MODULE 2 : PERFECTIONNEMENT À LA FONCTION DE CONCILIATEUR DE JUSTICE - 1. CONSTAT ET CONTRAT - NOUVEAU
Descriptif : cf. supra

L PCH3CJ - MODULE 3 - PERFECTIONNEMENT À LA FONCTION DE CONCILIATEUR DE JUSTICE - 2. ÉQUITÉ, COMMUNICATION ET POSTURE - NOUVEAU
Descriptif : cf. supra

L PCH4CJ - MODULE 4 - CONCILIER EN MATIÈRE DE BAUX D'HABITATION
Selon les cours d'appel - 1 jour
Ce module permet d'identifier les difficultés rencontrées dans des conciliations en matière de baux d'habitation et de repérer les éléments de la loi du 6 juillet 1989 nécessaires pour mieux concilier en matière de baux d'habitation.

L PCH5CJ - MODULE 5 - CONCILIER EN MATIÈRE DE CONSOMMATION - 1
Selon les cours d'appel - 1 jour
Ce 1^{er} module permet aux conciliateurs de distinguer les acteurs du droit de la consommation, de déterminer les principales composantes du contrat de consommation, de repérer les règles d'ordre public propres à la matière et de spécifier la posture du conciliateur en droit de la consommation.

L PCH6CJ - MODULE 6 - CONCILIER EN MATIÈRE DE CONSOMMATION - 2
Selon les cours d'appel - 1 jour
Attention, vous ne pouvez pas assister à ce module si vous n'avez pas assisté au module 5 préalablement.
Ce 2^e module permet aux conciliateurs de déterminer les principales composantes du contrat de consommation, de repérer les règles d'ordre public propres à la matière, de distinguer deux formes de ventes spécifiques au droit de la consommation (vente à distance et la vente hors établissement) et de spécifier la posture du conciliateur en droit de la consommation.

L PCH7CJ - MODULE 7 - AUTOUR DE LA PROPRIÉTÉ - 1
Descriptif : cf. supra

L PCH8CJ - MODULE 8 - AUTOUR DE LA PROPRIÉTÉ - 2
Descriptif : cf. supra

VOS CORRESPONDANTS À L'ENM

- **Laurence Prampart**, magistrate, coordonnatrice de formation au département des formations professionnelles spécialisées, en charge de la formation des conciliateurs de justice
- **Raphaëlle Silvy-Leligois**, sous-directrice

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription en formation continue s'effectue uniquement sur le site www.formation.enm.justice.fr.
Les conciliateurs de justice bénéficient de 2 périodes d'inscriptions dans l'année.

DU 05 SEPTEMBRE AU 30 SEPTEMBRE 2022

Pendant cette période, l'ensemble des formations 2023 est disponible. Les conciliateurs de justice, répartis en 3 zones géographiques, disposent de 2 semaines dans la période pour s'inscrire aux formations proposées pour l'année 2023. Ils peuvent sélectionner 1 à 2 formations.

INSCRIPTION EN COURS D'ANNÉE 2023

Cette possibilité permet de choisir les formations en fonction de nouveaux impératifs. Dès fin décembre 2022, l'inscription aux formations qui disposent encore de places disponibles sera ouverte.

CANDIDATER EN 4 ÉTAPES

1. **La connexion** : se rendre sur le site web www.formation.enm.justice.fr accessible depuis tous les postes informatiques reliés à internet.
2. **L'identification** : renseigner son identifiant (adresse e-mail) et mot de passe (transmis par e-mail par l'ENM) dans la zone « Votre espace » en haut à droite de l'écran.
3. **Le choix de la formation** : utiliser le moteur de recherche qui permet de croiser plusieurs critères (mots clés, dates, lieux, etc.). Sélectionner une formation dans la liste de résultats, puis sur la nouvelle page affichée, choisir une date et cliquer sur « Ajouter à ma sélection ».
4. **La validation du panier de formation** : cliquer sur « Votre sélection » en haut à droite, puis sur la nouvelle page affichée cocher « J'ai bien pris connaissance des conditions d'annulation » et cliquer sur « S'inscrire ». Un message de confirmation de l'envoi de la demande d'inscription à l'ENM apparaît alors.

CONTACT

Toute question relative à l'inscription doit être adressée à la hotline au lien suivant :
<https://www.enm.justice.fr/hotline/hotline.php?site=ofl>





10 rue des Frères Bonie 33080 Bordeaux cedex - T. 05 56 00 10 10
8 rue Chanoinesse 75004 Paris - T. 01 44 41 88 20

enm.justice.fr    